

Réf: Dossier 460635

Avis de constitution

SOCIETE « IMPACT NATURE »

Siège ABIDJAN, PORT-BOUET, VRIDI CITE, NON LOIN  
DU COLLEGE JULES RONSARD, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMPACT NATURE »

Objet : NATUROTHEPEUTE, MASSAGE, VENTE DE  
MEDICAMENTS TRADITIONELS, SOINS MEDICAUX  
TRADITIONELS, DETOXIFICATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles,

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout  
établissement financier avec possibilité de donner en  
garantie

tout ou partie des biens sociaux,  
la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce,

la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée,

et généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se

rapportant directement ou indirectement à  
l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, PORT-BOUET, VRIDI CITE, NON  
LOIN DU COLLEGE JULES RONSARD, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme DEGUENON JOANA MANOELLE

GERALDINE EPOUSE ASSARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06380 du 10/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77755/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

